

# Vers une nouvelle collecte des déchets

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Berne-goue s'est réuni sous la présidence de Frédéric Nourrigeon, maire de la commune. La collecte des déchets a constitué un sujet majeur de la séance, avec l'évolution envisagée à l'échelle de l'agglomération du Niortais. Une réunion d'information, organisée par Niort agglo, s'est tenue fin janvier à Prahecq, et un référent sera chargé, dans chaque commune, d'accompagner sur le terrain la présentation de cette évolution.

## Nouveaux bacs

En effet, une nouvelle organisation va se mettre en place dans les douze communes de Plaine de Courance. Tous les foyers vont être équipés de bacs jaunes et les bacs d'ordures ménagères classiques vont être changés pour s'adapter aux nouveaux camions de collecte, équipés de bras automatisés.

La feuille de route, pour une mise en place vraisemblablement fin 2023 ou début 2024, se présente comme suit : enquête auprès de chaque foyer en porte-à-porte pour connaître le nombre de personnes et ainsi



Une nouvelle organisation de la collecte des déchets va être expérimentée dans les communes de Plaine de Courance. (Photo NR)

définir le volume de bacs à prévoir ; tournées des collectes à réécrire pour les adapter au nouveau schéma et au type d'équipement qui sera retenu en tenant compte des possibles difficultés d'accès (collecte en porte-à-porte, en point d'apport volontaire ou de regroupement).

Puis, vérification sur le terrain et choix des emplacements où des bacs de regroupement seront placés en partenariat avec chaque commune ; commande

des matériels et des équipements de collecte ; préparation des supports de communication (lettre d'information, affichage, guide de tri, calendrier de collecte).

Enfin, rencontre de chaque foyer pour la distribution des bacs avec communication des consignes de tri (pendant deux mois) et bascule sur les nouvelles modalités de collecte.

Daniel Goy a été désigné par le conseil municipal comme référent collecte.